

# CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

DIRECTION  
DES FINANCES  
DEPARTEMENTALES

Conseil départemental

Rapport du Président

N° POSACTES : 283029

**Objet : Présentation de la politique d'endettement pour 2022**

---

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la délégation concernant les opérations financières accordée à M. le Président et en application de la circulaire interministérielle du 25 juin 2010 NOR n° IOCB1015077C relative aux produits financiers offerts aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics (chapitre 2.2.2), vous voudrez bien trouver ci-après le rapport de présentation de la politique d'endettement pour l'exercice 2021.

## **1- L'actualité des marchés financiers et de l'offre de crédit aux collectivités**

Le contexte économique de l'année 2021 a été marqué par un fort rebond de la croissance. Toutefois, les taux d'intérêts variables sont restés encore très bas avec, notamment, des valeurs négatives pour l'Euribor. Une hausse progressive est anticipée par les marchés financiers. Il faut s'attendre également à une remontée des taux fixes.

L'offre de crédit aux collectivités locales peut être appréciée au regard de la consultation bancaire menée par le Département en 2021.

Les taux fixes souscrits étaient 0,86 % et 0,91% sur 20 ans. Ces conditions financières, certes plus élevées qu'en 2020 (+0,30 % environ) sont encore très intéressantes.

Les meilleures offres ont été présentées par Arkéa-Crédit Mutuel et La Banque Postale.

## **2- Les caractéristiques de la dette du département**

Le Conseil départemental a souscrit 29 millions d'euros de nouveaux contrats d'emprunt en 2021. Cette dette nouvelle sera mobilisée en 2022.

L'encours total de la dette du Département est en baisse de 3 % sur un an, à 359 981 629 euros (-11,3 millions d'euros).

L'encours par habitant s'élève à 253 € en 2022, montant largement inférieur à la moyenne des départements de la même strate (population supérieure à 1 million d'habitants) dont la dernière valeur connue est 544 €/habitant (2021, *source DGCL*).

Le taux moyen est en baisse à 1,70 % au lieu de 1,86 % en 2021, en raison du contexte de taux bas et de l'extinction progressive de la dette ancienne.

Encours de dette et taux moyen en baisse ont généré une chute des frais financiers de 930 000 € par rapport au précédent exercice (-13 %).

## 2-a) Les caractéristiques de la dette actuelle au 1<sup>er</sup> janvier 2022

L'encours total de la dette, au 01/01/2022, est de 359 981 629 €.

La présentation détaillée de la dette ci-dessous est ventilée selon la classification des risques Gissler :

Capital restant dû	Nombre de contrats	Part du capital restant dû	Classification des risques Gissler
359 981 629	57	100 %	A-1

- Plus précisément, l'encours de dette classé A-1, considéré comme sans risque, comprend :
  - des emprunts à taux fixe simple dans une proportion de 61 %,
  - des emprunts à taux variable simple dans une proportion de 39 %.
- Dette structurée :

Le Conseil départemental ne possède aucun emprunt structuré, dans son encours de dette.

## 2-b) Les caractéristiques de la dette actuelle projetée au 31 décembre 2022

L'encours de la dette simulé<sup>(\*)</sup> au 31 décembre 2022 sera de 360 125 425 €, en tenant compte d'un amortissement de dette de 53 806 204 € et des tirages obligatoires des emprunts contractés en 2021 ou précédemment pour 53 950 000 €.

La présentation détaillée de la dette ci-dessous est ventilée selon la classification des risques Gissler :

Capital restant dû	Nombre de contrats	Part du capital restant dû	Classification des risques Gissler
360 125 425	56	100 %	A-1

(\*) simulation effectuée à partir des éléments connus au 02/02/2022, tenant compte de tirages obligatoires pour 53 950 000 €.

Plus précisément, l'encours de dette classé A-1, considéré comme sans risque, comprendra :

- des emprunts à taux fixe simple dans une proportion de 58 %,
- des emprunts à taux variable simple dans une proportion de 42 %.

### **Rappel de la classification des risques Gissler :**

Indices sous-jacents		Structures	
1	Indices zone euro	A	Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel).
2	Indices inflation française ou inflation zone euro ou écart entre ces indices	B	Barrière simple. Pas d'effet de levier
3	Ecart d'indices zone euros	C	Option d'échange (swaption)
4	Indices hors zone euro. Ecart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	D	Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé
5	Ecart d'indices hors zone euro	E	Multiplicateur jusqu'à 5

Les produits non catégorisés par la charte sont classés en risque F6.

### 3- La stratégie d'endettement du département

Compte tenu des incertitudes et des fluctuations qu'est susceptible de subir le marché, des produits de financement dont le risque d'évolution de taux est limité seront recherchés.

Le recours à de nouveaux emprunts portera exclusivement sur des contrats classés A-1, B-1, C-1 ou A-2, dans la classification des risques Gissler. Il est précisé que la proportion des contrats classés A-1 représentera a minima les deux tiers des sommes empruntées.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en débattre et de me donner acte de cette communication.

**Signé**

**Georges MÉRIC**

Président du Conseil départemental